



**CSE-Central GRDF du 8 juillet 2020**

## **Déclaration liminaire CGT à l'ouverture de séance**

Monsieur le Président,

Se cachant derrière le maintien de l'ordre, le gouvernement MACRON utilise des gaz lacrymogènes exposant au cyanure.

Ortho-chlorobenzylidène Malo nitrile : le nom de cette molécule ne vous dit sans doute rien.

Pourtant, ceux qui se battent pour la sauvegarde des acquis sociaux du pays, y sont régulièrement confrontés que ce soit lors des manifestations contre les lois travail, celles des gilets jaunes, celles pour la défense du service public de la santé et la quasi-totalité des manifestations depuis plusieurs années, et plus encore ces derniers mois.

Cette molécule est en effet le principe actif des gaz lacrymogènes, dont la France est l'un des plus gros consommateurs au monde. En publiant le 26 juin dernier les résultats de ses travaux sur ce gaz et ces effets, Alexander SAMUEL, professeur de mathématiques dans le civil et docteur en biologie par ailleurs confirme que les gaz lacrymogènes exposent ceux qui les respirent au cyanure, l'un des plus redoutables poisons que l'on connaisse.

Pourtant le Gouvernement s'en donne à cœur joie pour lancer ces bombes lacrymo au cyanure sur les manifestants comme depuis plusieurs semaines et sur ceux qui défendent le service public de la santé.

Comment ce gouvernement a-t-il pu reconnaître le travail indispensable des personnels de la santé durant la pandémie et les attaquer et les mépriser de la sorte après. Les français qui ne soutiennent pas dans la rue nos soignants dans leur combat contre ce gouvernement sont tout aussi irrespectueux de ceux qui ont sauvé des vies.

Pour donner suite aux incessantes attaques et réformes pilotées par EDF et ENGIE à l'encontre des services publics de l'énergie, et face au constat d'échec de cette politique tant vis-à-vis des agents qui se sont fortement mobilisés que des usagers qui paient lourdement la facture, la fédération CGT Mines-énergie décide de lancer son Programme Progressiste pour l'Energie, afin de remettre les exigences du service public au cœur des débats.

Pour la FNME CGT, l'électricité et le gaz sont des biens de première nécessité indispensables pour vivre dignement et sont également des éléments majeurs de lutte contre le réchauffement climatique.

La CGT s'oriente autour de 4 axes pour revenir à une politique énergétique au service de l'intérêt général.

1<sup>er</sup> axe, une sortie du marché pour un service public dont la lutte contre le réchauffement climatique sera la mission centrale. Pour cela, il faut sortir les IEG des griffes de la finance et redonner le contrôle du secteur à la Nation afin de créer un service public qui inclurait l'efficacité et la

performance énergétique qui s'adresserait aux particuliers, aux industriels et aux collectivités pour le conseil et l'expertise des solutions à apporter.

2<sup>ème</sup> axe, un tarif unique et basé sur les besoins en revoyant le mode de facturation et le financement du service public de l'énergie. Il faut supprimer le cloisonnement actuel Production, Transport, Distribution et Services imposé par la mise en concurrence via les marchés européens de l'électricité et du gaz. Il nous faut revenir à un coût déterminé en fonction des besoins d'investissement, d'exploitation, de maintenance et de renouvellement de l'ensemble des infrastructures de production et de réseaux, en incluant des services de proximité avec l'ensemble des salariés.

3<sup>ème</sup> axe, une fiscalité de l'énergie plus juste en abaissant la TVA à 5,5% pour ces biens de première nécessité que sont l'électricité et le gaz, surtout si l'on veut inciter ces usages dans le cadre de la transition énergétique.

4<sup>ème</sup> et dernier axe, une solidarité renforcée et un droit fondamental d'accès à l'énergie en englobant dans la facturation les nécessités de service public à la réelle hauteur de ce qu'elles représentent, soit la moitié de ce qui est prélevé aujourd'hui, sans qu'elles soient considérées comme une taxe mais comme une solidarité envers les zones les plus éloignées et les citoyens les plus démunis.

Il apparaît comme une évidence, à l'instar de la loi sur l'eau, d'instaurer l'interdiction des coupures énergétiques.

Le patronat de la Branche des IEG vient de lancer la négociation sur notre grille des salaires de la branche, sur les garanties minimales et sur les classifications.

La FNME CGT constate que sur la partie rémunération, personne ne veut abandonner la grille de Branche, les employeurs ayant d'ores et déjà annoncé le maintien de celle-ci.

Le vrai débat est sur le découpage entre la Branche et les entreprises. Les employeurs ont pour l'instant fait deux propositions :

- Encore une nouvelle réduction de l'écart d'augmentation entre deux NR, soi-disant pour donner des augmentations individuelles plus fréquentes et plus différenciées. Encore du pipi quand on voit ce que cela donne aujourd'hui.

La FNME dénonce cette supercherie du saucissonnage des NR. En moyenne le pas actuel entre 2 NR est de 2,34%. C'est quoi la suite que veulent les employeurs, des pas de NR à 1% ou 0,5% ?

A qui voulez-vous faire croire qu'en diminuant l'écart des barreaux d'une échelle on grimpe plus vite ! En tout cas certainement pas aux gaziers...

- La possibilité d'une augmentation générale d'entreprise en ajoutant un coefficient supplémentaire dans la formule du salaire national de base, le SNB.

La FNME CGT alerte sur ce point qui amènera mécaniquement une baisse des augmentations générales de la Branche voire plus du tout d'augmentation du SNB. Déjà que les augmentations du SNB sont minimales et dérisoires.

Nous alertons l'ensemble des gaziers que ces deux propositions des employeurs c'est « en marche » vers l'individualisation sauvage et la paupérisation généralisée.

La FNME CGT revendique :

- Un taux minimum d'augmentation du SNB égal à celui de l'inflation INSEE afin de préserver le pouvoir d'achat de tous les salariés de la Branche des IEG,
- Un départ de grille réévaluée à 1800euros brut par évolution du SNB,
- Un taux d'avancement aux choix de 60% par an pour tous les collègues,
- Une progression avec un « pas » de NR identique pour tous les niveaux de rémunération, sauf pour le début de grille qui bénéficierait d'une progression plus rapide,
- Une réévaluation des niveaux d'embauche des jeunes diplômés,
- Le gain automatique de 2 NR en cas d'atteinte de chaque GF supérieur,
- Le gain d'un GF an cas de changement de poste,
- La garantie d'une progression minimum de carrière qui permette, en euros constants, de doubler son salaire durant sa carrière au sein des IEG,
- Un contrôle social à la fois en CSP et en suivi d'accords avec les délégués syndicaux.

La FNME CGT appellera l'ensemble des Electriciens et des Gaziers à revendiquer un système salarial digne de leurs engagements au quotidien et de leur investissement pour la continuité du service public du Gaz et de l'Electricité.

Car ne l'oublions pas Mr Le Président, il va bien falloir que la Direction de GRDF se mette à table pour reconnaître comme il se doit le travail de tous les gaziers durant cette période si particulière de la Pandémie COVID 19.

Enfin, la délégation CGT tient à apporter son soutien aux collègues de Marseille, en grève depuis plusieurs jours pour la défense de l'emploi au sein de leur région et pour revendiquer l'embauche de leur collègue alternant que la direction ne veut pas embaucher malgré son irréprochabilité pendant ses quatre ans dans l'entreprise.

Malgré l'indignation de nos collègues, la direction locale s'arque boute sur ses positions saugrenues avec des arguments qui ne tiennent pas la route.

Pour nous, c'est juste l'arbre qui cache la forêt de votre politique désastreuse en matière de recrutement des alternants. Vous les laissez dans l'inconnue pour ce qui est de leur lieu d'embauche, pourtant certains ont des familles, et ne savent pas où scolariser leurs enfants. Cela explique peut-être le faible taux de transformation des alternants en embauche à 39% chez GRDF alors que vous avez un objectif de 70% sur le domaine technique.

Nous vous demandons d'intervenir auprès de vos chefs d'AI pour qu'ils arrêtent de considérer les alternants comme de simples pions.

À Paris,

Le 8 juillet 2020